

Fiche Inscription ATELIERS CULTURELS

Sept 2025 / Août 2026

PRATIQUANT	
Nom / Prénom	
Activité	
Horaires de l'activité	
Nom / Prénom du <u>responsable légal</u> (Si mineur)	
Téléphone (du responsable légal si mineur)	
Courriel	
J'autorise mon enfant à partir seul après l'activité (mineurs uniquement) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

TARIFICATION MODULEE			
Bénéficiaire d'une aide de la CAF	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si je veux bénéficier du <u>tarif modulé</u> , j'accepte de communiquer mon N° de quotient familial CAF et/ou l'attestation CAF (- 3 mois)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
N° CAF			

CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION			
Tranche N°		Montant de l'activité	
Mode de paiement	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèques Vacances <input type="checkbox"/> CB		
Si plusieurs versements (3 max)	Mois encaissement	Montant	N° chèque

ASSURANCE

L'association souscrit une assurance responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités, toutefois il est de votre intérêt de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels vous risquez d'être exposés pendant les activités que vous et/ou vos enfants pratiquerez.

SEANCES

La cotisation aux ateliers comprend 30 séances De septembre 2025 à juin 2026.

1 à 2 séances par an pourront être consacrées au projet global de l'association (fête de fin d'année etc...). Au-delà d'une absence des intervenants, les séances seront rattrapées. Au-delà de 5 séances non effectuées, l'association s'engage à dédommager l'adhérent du montant de celles-ci.

DATE ET SIGNATURE PRECEDE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »